

## ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

## On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. BAYAS-LAPITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
14 Décembre 1875.

## Bulletin politique.

La nomination comme sénateurs des 17 membres de la gauche a inspiré à M. Auguste Roussel les réflexions suivantes :

« La seconde journée du scrutin sénatorial nous réservait de nouvelles surprises. Sur dix-neuf sénateurs élus, dix-sept appartiennent à la gauche, et, selon l'opinion générale confirmée par les détails très-précis que fournit la presse radicale, c'est au concours des membres de l'extrême droite qu'ils doivent cet incontestable succès. Quelque estime que nous professions pour M. de La Rochette, désigné comme l'auteur principal de cet accord, et pour ceux de ses collègues qui ont cru pouvoir le suivre, nous ne saurions approuver une telle attitude.

« Assurément, nous ne la rapportons à aucun calcul personnel ; les députés dont il s'agit sont au-dessus d'un semblable soupçon ; nous y voyons ce que tout le monde y a vu et ce qu'eux-mêmes du reste proclament très-haut, la préoccupation de faire échec aux membres du centre droit, qui se sont, jadis, le plus scandaleusement opposés au rétablissement de la monarchie. Mais, si nous ne pouvons blâmer ce dessein chez des royalistes aussi éprouvés que M. de La Rochette et ses collègues, il faut dire qu'ils ont adopté dans ce but une tactique dont le caractère ne saurait obtenir la même approbation.

« En effet, quel que soit le résultat définitif, pour l'extrême droite, de ce singulier accord, il aura certainement pour conséquence d'introduire au Sénat, d'une part des républicains du centre gauche à peine moins orléanistes que les monarchistes du centre droit, d'autre part de vrais républicains de gauche qui seront, au Sénat, les adversaires

acharnés de la cause catholique. C'est donc une très-lourde responsabilité que prennent en cette rencontre les membres de l'extrême droite dont le concours assure ce bénéfice aux gauches. A aucun degré, nous n'aurions voulu l'assumer, et nous regrettons pour les députés en cause qu'ils aient cru pouvoir la partager.

« En d'autres temps, quand il s'agissait, par exemple, de repousser la constitution, ils ont pu fort bien se rencontrer avec toute la gauche pour y faire obstacle. Cette tactique était bonne, parce qu'on n'y sacrifiait aucun principe et que les conséquences en devaient être avouables et bonnes. En est-il de même aujourd'hui où la rencontre devient un accord dont le résultat doit être d'assurer aux gauches une majorité dans le Sénat constitutionnel ?

« A notre avis, il y avait pour l'extrême droite autre chose et mieux à faire. Elle s'est toujours montrée non moins ennemie du radicalisme que de l'orléanisme ; en cette circonstance encore, elle devait persévérer dans cette attitude. Son désir était surtout de faire échec aux candidats orléanistes, notoirement hostiles à la restauration monarchique. Soit. Mais cela lui était facile, sans voter pour des candidats de gauche, qu'elle doit repousser avec la même horreur. Elle n'avait, en effet, qu'à voter pour une liste à elle. De la sorte, elle empêchait une majorité quelconque de se former en faveur d'aucune liste ; le scrutin ne pouvait aboutir. La constitution tout entière était mort-née, et, par la force des choses, on était ramené à ce septennat personnel, qui était, on s'en souvient, l'objectif de M. de La Rochette, quand il votait le septennat.

« Au contraire, dans la voie où ils sont entrés vendredi, nous craignons que M. de La Rochette et ses amis ne trouvent des déceptions de plus d'une sorte, sans compter qu'ils coopèrent ainsi d'une façon très-directe au fonctionnement d'une constitution dont les républicains, grâce à eux, seront les premiers à profiter. Nous les prions d'y réfléchir avant que ne soit élu le soixante-quinzième sénateur. Il est bien tard sans

doute, mais jusque-là tout peut encore se réparer. »

Dès samedi, M. de La Rochette a adressé la lettre suivante à l'Union, laquelle lettre est une réponse à l'article de M. Roussel :

« Versailles, 14 décembre 1875.

« Monsieur le directeur,

« L'acte politique que j'ai fait hier avec quelques amis a soulevé bien des colères dans le centre droit et même ailleurs.

« Ces colères vont, probablement, se continuer dans la presse.

« Nous sommes dans des temps où les meilleurs esprits et les cœurs les plus droits se laissent facilement égarer.

« Il est donc indispensable de leur donner une explication.

« Ce qui m'étonne, avant tout, c'est de voir des collègues qui ont fait une alliance politique avec toutes les gauches dans le but de fonder la République s'indigner, aujourd'hui, parce que quelques amis et moi nous nous sommes entendus avec elles pour faire entrer quelques légitimistes dans le Sénat.

« Eux, pour contracter cette alliance, ils ont rompu avec tous leurs précédents ; ils ont renié, en apparence au moins, toutes leurs convictions monarchiques. Ils ont fondé la République ou s'y sont ralliés, et, maintenant, ils viennent nous reprocher un acte qui n'est, en réalité, qu'une tactique parlementaire, sans l'abdication d'aucun principe, ce qui se rencontre et se voit dans toutes les assemblées politiques.

« La question n'est donc pas là et ces colères ont une plus haute signification.

« Les chefs du centre droit ont fait la République contre le roi et contre les royalistes. Cela ne peut pas être contesté.

« Maintenant que la République est faite, ils veulent la gouverner, toujours contre le roi et aussi contre les républicains, avec le concours des royalistes !

« Je n'accepte pas, pour ma part, l'immoralité de cette politique.

« Le but du centre droit est évident, les intelligences les plus obscures et les yeux les moins clairvoyants le comprennent et le voient.

« Le centre droit, sous une forme quelconque, veut refaire 1830, époque qui est l'origine de tous nos malheurs.

« Ses chefs les plus autorisés ont dans le cœur la haine du roi légitime, et, s'ils arrivaient au Sénat, la monarchie héréditaire serait perdue.

« Non, je ne contracterai jamais d'alliance avec des hommes qui se glorifient d'être monarchistes, qui cependant repoussent le roi et qui ont fait la République.

« Je puis en aimer plusieurs comme collègues ; mais je repousse absolument leur politique. Je ne consentirai jamais à les aider dans leurs aspirations, et, sous prétexte de conservation sociale, à leur servir de marchepied pour qu'ils puissent atteindre plus facilement leur but.

« J'aime mieux des ennemis découverts que des ennemis cachés. J'aime mieux ceux qui nous combattent ouvertement que ceux qui nous ont abandonnés, que ceux qui nous ont trompés au 20 novembre, qui ont consommé leur séparation par l'acte du 25 février et qui, aujourd'hui, sollicitent l'abdication du roi.

« Je me préoccupe très-peu si j'entrerai au Sénat avec quelques-uns de mes amis. La question est plus élevée et plus politique. Il s'agit de savoir si les chefs du centre droit qui ont dirigé l'acte coupable du 25 février seront mis en position de réaliser leurs espérances !

« Voilà quelle a été ma pensée et celle de mes amis.

« Notre but sera-t-il atteint ? Je l'espère : car la fermeté et la résolution ne nous manqueront pas.

« Voilà l'explication de ma conduite. Je la livre, avec confiance, au jugement de mon pays et de mes amis politiques.

« Recevez, Monsieur le directeur, l'assurance de ma très-haute considération.

« DE LA ROCHETTE,

« Député de la Loire-Inférieure. »

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA TOUTE PETITE.

(Suite.)

## XV. — SIDONIE SE DÉGOUTE DE VERSAILLES.

Gaston, revenu de ses voyages, s'était associé avec son père ; puis il avait épousé une jolie Parisienne qui, trouvant Versailles beaucoup trop éloigné des Champs-Élysées et du bois de Boulogne, avait décidé son mari à venir vivre à Paris.

M<sup>me</sup> Lescale jeune, en sa qualité d'élégante, plut tout de suite à Sidonie, qui prit, sans difficulté, l'habitude d'aller de temps en temps passer quelques jours chez sa belle-sœur.

Elle fit plus intime connaissance avec les Champs-Élysées et le bois de Boulogne, et prit un goût si vif aux distractions variées de Paris qu'elle commença à se demander si Versailles était une ville habitable.

Elle tenait son frère Gaston en haute estime, parce qu'une fois sorti de son bureau, il ne conservait rien de la tenue ou des habitudes d'un homme d'affaires. C'était, dans toute la force du terme, un Parisien élégant.

Elle était également fière de Paul, qui portait des épaulettes d'or, et qui racontait des choses si intéressantes sur son séjour en Afrique.

Sans aimer moins Marie, elle lui en voulait de s'être mariée à un simple substitut, qui l'avait emmenée en province.

Elle appelait la maison du boulevard de la Reine « la vieille maison », moitié riant, moitié sérieusement.

Chaque fois qu'elle revenait de Paris, elle la trouvait plus sombre, plus triste, plus éloignée du mouvement et de la vie, et, pour dire le vrai mot, le mot terrible, « plus provinciale. »

A la fin, ses parents, voyant qu'elle n'aimait plus Versailles, et que ses absences se prolongeaient de plus en plus, firent la folie de vendre leur maison et de venir habiter Paris.

XVI. — M. ET M<sup>me</sup> LESCALE A PARIS.

Bien souvent, après une journée chaude et étouffante, M. Lescale, au sortir de son bureau, regrettait le temps où il prenait le train de cinq heures pour aller respirer sous les ombrages de Versailles. Il voyait comme dans un mirage les allées du parc, les ormeaux du boulevard de la Reine, la maison, le jardin où l'on dinait au frais les soirs d'été. Il prenait, en soupirant, le chemin de la rue des Mathurins, où il avait loué un bel appartement.

Le luxe de Gaston, qu'il pouvait voir de près

et à toute heure, l'effrayait, sans qu'il osât en convenir.

M<sup>me</sup> Lescale, plus que son mari peut-être, regrettait Versailles.

L'animation de Paris lui causait comme un étourdissement perpétuel. A son âge, on ne fait pas volontiers de nouvelles connaissances ; elle vivait donc dans un isolement pénible.

Elle avait sacrifié et sacrifiait encore tous les jours à sa fille ses goûts et ses préférences, se promettant bien de retourner à la vie calme et heureuse de Versailles quand Sidonie serait mariée.

Sidonie, naïvement ingrate, comme tous les enfants gâtés, ne s'apercevait de rien, et attribuait aux approches de la vieillesse les changements qu'elle remarquait dans la personne de ses parents.

Elle ne comprenait pas que sa mère pût résister au désir de visiter les magasins ; elle la querelait doucement sur ses goûts de retraite et ses habitudes provinciales. Parfois il lui venait des remords de la laisser si longtemps seule ; elle prenait la ferme résolution de lui tenir compagnie le lendemain. Mais le lendemain il se trouvait que sa belle-sœur avait absolument besoin d'elle pour une emplette importante.

— Je n'irai pas cette fois ! se disait-elle en recevant son message.

Et elle finissait par y aller. Sa mère était la première à lui conseiller de sortir pour se distraire.

## XVII. — L'HÉRITAGE DE L'ONCLE MAUPOIL.

L'oncle Maupoil venait dîner tous les dimanches et tous les mercredis à Paris.

Un mercredi, il manqua au rendez-vous. Toute la famille fut dans l'inquiétude.

M. Lescale partit le soir même pour Versailles : l'oncle Maupoil avait succombé subitement à une attaque d'apoplexie, laissant d'ailleurs ses affaires en bon ordre.

Quand on ouvrit son testament, on vit qu'il laissait toute sa fortune à Sidonie : il expliquait pourquoi. Sa fortune partagée entre tous les héritiers donnerait une part insignifiante à chacun ; or Sidonie était sa filleule, et avec les goûts qu'on lui avait donnés, elle avait besoin d'une grande fortune pour n'être point malheureuse et pour pouvoir se marier tout à fait à son gré.

Ces explications n'étaient point contenues dans le testament ; l'oncle Maupoil, homme prévoyant, les avait consignées d'avance dans une lettre dont M. et M<sup>me</sup> Lescale eurent seuls connaissance.

Sidonie montra dans cette circonstance que, malgré ses défauts, elle avait du cœur et de la délicatesse. Elle refusa absolument d'accepter pour elle seule le legs de l'oncle Maupoil ; mais on lui força la main, par cette raison péremptoire que la volonté d'un mourant est chose sacrée.

Pendant une année entière Sidonie porta le deuil

## Chronique générale.

Les pauvres électeurs qui lisent le compte-rendu des séances de l'Assemblée ne doivent rien comprendre à ce qui se passe à Versailles.

Ils doivent se demander, avec inquiétude, si leurs représentants ne sont pas atteints de quelque agitation mentale, causée par l'abus des urnes.

Ils apprennent, en effet, que la journée sénatoriale de vendredi est rouge... ou au moins rougeâtre, et que celle de samedi était blanche.

Ceux qui chercheront à expliquer ce phénomène feront bien d'entreprendre ce travail avec beaucoup de ménagements, car, s'ils ne sont pas initiés aux finesses politiques, ils finiront par perdre la cervelle.

Le centre droit continue à se trouver dans la situation proverbiale du cavalier entre deux selles, et il aura peine à se relever sans une main généreuse.

M. le duc d'Aumale, prévenu par dépêche, est arrivé de Besançon pour prendre part au vote.

Le sort, pour le dédommager de son déplacement, l'avait désigné comme scrutateur; mais son nom a été remplacé par celui d'un simple représentant.

Pendant sa courte apparition à l'Assemblée, M. le duc d'Aumale a donné de nombreuses poignées de mains, et a félicité plusieurs sénateurs de la veille, mais on a remarqué sa froideur pour quelques membres du centre droit.

M. Buffet et M. de Meaux avaient écrit au président de la droite une lettre pour l'informer qu'ils déclinaient, quant à présent, toute candidature. Leurs lettres sont parvenues, paraît-il, un peu tard, car leurs noms figuraient encore sur la liste de la droite.

On a été très-surpris que M. le duc de Broglie n'ait pas suivi l'exemple de ces deux candidats malheureux.

Le prince de Joinville a serré la main du duc d'Audiffret-Pasquier, qui se promenait dans les couloirs, en simple représentant, et a eu avec lui un entretien.

C'est M. Germain Casse qui a annoncé à M. Baze sa nomination.

On raconte que, dans sa joie, l'heureux questeur a embrassé son collègue des colonies.

Le dépouillement du scrutin s'est fait un peu plus rapidement que la veille. Il est vrai qu'il y avait vingt et un noms de moins à pointer. Mais c'est surtout grâce à l'intervention de M. Parsy, qui manie les chiffres avec une rapidité extraordinaire. Aussi l'aton nommé officieusement scrutateur inamovible.

Pendant que l'on dépouillait les votes, la discussion sur les bouilleurs de cru continuait toujours; et l'un des orateurs, M. Gannivet, défendait un contre-projet avec ardeur.

— Vous êtes trop bouillant, lui a dit M. X., vous ne serez pas cru.

de son parrain et refusa tout divertissement.

Sa belle-sœur lui en voulait un peu, se croyant négligée; M. et Mme Lescale étaient plus heureux qu'ils ne l'avaient été depuis bien des années; ils avaient retrouvé leur fille, elle était toute à eux. Sa tendresse pour eux avait pris quelque chose de plus grave, de plus sérieux et de plus profond.

Toute jeune qu'elle était, elle prenait plaisir à s'occuper des enfants de son frère Gaston, que leur mère négligeait un peu, emportée dans un tourbillon d'obligations mondaines et de « devoirs de société. »

Personne dans la famille n'eut l'idée de protester contre les dispositions testamentaires de l'oncle Maupoil; au contraire, on trouva tout naturel qu'il eût accordé la préférence à la préférée de tout le monde.

Peut-être Gaston eut-il un instant de désappointement, mais deux minutes après il n'y paraissait plus.

Quand il s'agit de placer la fortune personnelle de Sidonie, M. Lescale consulta son fils aimé, qui était en même temps son associé.

— Si nous faisons valoir ses fonds dans notre propre maison, dit-il, ce serait peut-être la meilleure manière de trouver pour elle un placement sûr et avantageux.

Gaston déclara, d'un ton qui fit tressaillir son père, que nul n'est assuré de l'avenir; que ce serait une trop lourde responsabilité de se charger

Les radicaux se remettent du premier moment de désarroi. Simplement ils vont modifier leur tactique et l'appliquer à l'élection uninominale.

Le scrutin de liste représentait la phalange macédonienne, liée et compacte, se mouvant tout d'une pièce.

A la phalange on substituera la légion, façonnée à se rompre au gré des accidents du combat et des coupures du terrain.

L'action se divisera sans perdre de sa solidité et de son unité. Le plan est déjà fait.

Les circonscriptions sont teintées en bleu, en violet ou en rouge, suivant que la qualité du terroir se prêtera à la poussée d'une candidature thieriste, gambettiste ou intransigeante.

En pays bleu, les violets et les rouges feront la courte échelle au candidat de nuance Thiers; en pays rouge, les Ricard et les Lepetit de l'endroit rendront le même office au prétendant sang-de-bœuf.

Le *sou démocratique*, qui sort à toute réquisition de la poche de l'ouvrier, paiera les frais de la guerre.

C'est simple et cynique.

Dans maintes localités, on aura ce spectacle de la république bourgeoise s'attendant au succès des théories de promiscuité, autrement dit de la république bestiale, objectif de M. Naquet.

M. Thiers, comme de raison, est le maître stratège.

La fin de cet homme illustre est digne des débuts; elle couronne, comme il convenait, le sac de l'archevêché et les folichonneries de Grandvaux.

Dans une pièce qui s'est jouée au Gymnase, *Froufrou*, si je ne me trompe, il y a un papa très-septuagénaire et très-méphis-tophélique qui se teint les cheveux. On suppose que c'est une innocente coquetterie de Lovelace sur le retour. — Non, le vieux singe est mû par un reste de pudeur. Il avoue qu'il n'a pas le droit de porter cette parure des cheveux blancs, n'ayant nul droit au respect que commande le grand âge.

Nous est avis que M. Thiers ferait sagement de prendre cette leçon de convenance de l'acteur Ravel, qui la souligne avec une ironie cruelle. Il lui sifflerait de dissimuler, sous une couche de cosmétique, certaine nigrette argentée fort compromise, en vérité, aux équipées de cette folle vieillisse.

Les bureaux des groupes de gauche, dans une réunion tenue avant la séance de samedi, ont supprimé de leur liste MM. de Bois-Boissel, Bourgeois, Paulin Gillon, de La Rochejaquelein, de Plœuc et de Vinols, qui avaient protesté contre leur inscription. La gauche a profité de cet incident pour remettre MM. Magnin, de Pressensé, Rampon (Yonne) et Testelin. M. de Gouvello a été remplacé de son consentement par le général Letellier-Valazé.

Voici le texte de la lettre par laquelle M. Buffet a décliné toute candidature:

« Je remercie mes collègues de l'honneur qu'ils m'ont fait en inscrivant spontanément mon nom sur la liste des candidats au Sénat, mais je les prie aujourd'hui de retirer mon nom de cette liste. Je décline, quant à présent, toute candidature. »

Le *Moniteur universel* annonce que M. Buffet, éclairé par le vote sur les dispositions des bonapartistes, paraît résolu de profiter de la première occasion pour déclarer à la tribune que le gouvernement est bien décidé à mettre un terme à leurs agissements et à la propagande anticonstitutionnelle qu'ils se disposent à faire pendant la prochaine campagne électorale. Nous citons; il est inutile de commenter.

Le *Français*, dont les amis ont été battus jeudi, vendredi et samedi, a donné du premier scrutin des résultats, non pas faux, mais incomplets. Il n'altère pas les chiffres, mais il en supprime et de sa propre autorité fait disparaître des candidats. Si ses abonnés ne lisent pas d'autres journaux, ils seront loyalement renseignés, mais cela ne suffira pas pour ramener la victoire.

Dans la réunion de la gauche républicaine qui a eu lieu samedi avant la séance, M. Jules Simon, président, a exprimé, avec la plus douloureuse émotion, dit le procès-verbal, tous ses regrets que les nécessités de la politique aient obligé les délégués des groupes républicains à effacer de leur liste un certain nombre de leurs collègues les plus aimés et les plus respectés.

Il a rappelé notamment combien il lui était pénible de ne plus voir figurer sur cette liste ceux de ces hommes convaincus qui, dans les temps les plus difficiles, ont donné à la cause républicaine le concours patriotique de leur inaltérable dévouement.

Le président a prononcé notamment et parmi bien d'autres les noms de MM. Jules Favre, Arago, Magnin, Mestreau, Taxile Delord, etc.

La réunion, par un sentiment unanime d'approbation, s'est associée à l'expression de ces regrets.

La *Patrie* annonce que M. Jules Simon, s'il n'est pas nommé sénateur, posera sa candidature, pour la députation, dans le canton de Neuilly; il aurait pour concurrent M. Villeneuve, conseiller général, un intransigeant.

Nous lisons dans le *Journal de Rennes*:

« Plusieurs personnes nous ayant demandé si MM. les ecclésiastiques pouvaient être délégués par les conseils municipaux

pour les élections sénatoriales, nous sommes à même de répondre à cette question par l'affirmative la plus certaine. Il n'y a pas un mot dans la loi qui s'oppose à ce que les conseils municipaux choisissent un ecclésiastique, électeur dans la commune, pour délégué au collège sénatorial. »

## Etranger.

TURQUIE.

Le dernier courrier de Constantinople nous apporte des renseignements sur la crise orientale.

La situation de la Turquie est considérée comme irrémédiable par les Turcs aussi bien que par les chrétiens. Nul ne croit à la possibilité des réformes ni à leur efficacité, si la possibilité de leur application pouvait être admise.

L'équilibre des finances, dans la supposition d'un revenu suffisamment productif, ne pourrait être obtenu qu'après une réorganisation administrative du haut en bas de l'échelle, la création d'un cadastre qui n'a jamais existé, bien qu'après le traité de Paris des fonctionnaires chargés de l'établir eussent été nommés, enfin la péréquation générale des impôts et leur délimitation rationnelle et équitable.

Si l'on voulait faire revivre la Turquie, il faudrait la constituer à nouveau, et le Coran y mettrait obstacle, car il oppose un empêchement absolu à la fusion des races et à l'assimilation des divers éléments dont a été formé ce vaste empire par la seule loi de la conquête. M. de Bonald avait compris cela, quand il disait: « Les Turcs sont campés en Europe. »

Les Turcs eux-mêmes n'ont jamais pensé autrement, et ils se sont toujours attendus à se voir forcés un jour ou l'autre à repasser la mer. Ils ont à cet égard des prophéties qui datent déjà de loin, qui ont acquis une très-grande force et ont frappé beaucoup les esprits depuis les événements accomplis dans ces derniers temps.

Les Turcs vrais croyants, car il y en a que ceux-ci appellent *giaoours*, et ainsi sont désignés parmi eux les hommes politiques en contact avec notre civilisation, s'attendent à une prochaine expulsion des provinces européennes et à un refoulement vers l'Asie, où ils espèrent qu'ils retrouveront leur force et leur vitalité premières, ce qui leur permettrait de recommencer la conquête du monde et de faire briller le croissant de Mahomet jusqu'aux extrémités de la terre.

Tel est le rêve des fanatiques; il ne mériterait pas d'être mentionné, s'il n'impliquait des projets sanguinaires et des dangers pour les populations chrétiennes au milieu desquelles ils vivent. Mais il y a une conspiration latente qui dure au moins depuis vingt ans et qui pourrait éclater au moment où de sérieuses réformes seraient tentées.

Le sultan et tous les membres de son gouvernement se sentant perdus, sont assurés-

de la fortune de Sidonie et de l'engager dans les affaires de la maison.

La fortune de l'oncle Maupoil fut placée en rentes sur l'Etat. On aurait pu croire, d'après les événements qui suivirent, que Gaston était prophète et lisait dans l'avenir.

### XVIII. — RENSEIGNEMENTS DIVERS.

A un an de là, les habitués du train de cinq heures causaient des nouvelles du jour, en franchissant la distance qui sépare Paris de Versailles.

— Messieurs, savez-vous la nouvelle? dit un gros monsieur qui avait un teint rouge et enflammé, des favoris et des cheveux beaucoup trop noirs pour n'être pas teints, et un pardessus « fleur de pêcher. » Ce monsieur, qui était depuis bien longtemps du mauvais côté de la cinquantaine, affectait des airs de jeune évaporé, et exhalait une odeur très-prononcée de bergamote.

— Quelle nouvelle? dirent les autres voyageurs.

— Le papa Lescale se retire des affaires; il n'en peut plus, le pauvre bonhomme, la vie de Paris l'a surmené. Il aurait bien mieux fait de rester à Versailles.

En prononçant ces mots avec une commisération dédaigneuse pour « le papa Lescale », le gros monsieur évaporé promenait sur sa propre personne un regard de satisfaction qui ne s'arrêta qu'à la pointe de ses bottines vernies.

— Pourquoi a-t-il quitté Versailles? dit un voyageur qui portait une barbe taillée de manière à singer celle de Henri IV.

— Pour un caprice de sa fille, une petite poupée qui...

— Dites donc, vous savez, ce n'est pas du tout une petite poupée!

Cette interruption peu polie partait d'un des coins du wagon. Elle avait été lancée par un jeune homme grand et mince, assis littéralement sur le dos, et les deux jambes étalées sur la banquette d'en face. Le monsieur horizontal continua:

— C'est une très-belle personne, raisonnablement grande, quoique l'on continue, dans la famille, à l'appeler « la toute petite. » Je l'ai vue au dernier bal de l'Hôtel de ville. Je puis même me vanter d'avoir dansé avec elle. Elle faisait justement sa rentrée dans le monde après un deuil de famille; on parlait d'un oncle qui lui a laissé une jolie fortune. Elle était très-entourée. Quant à M. Lescale, il ne m'a pas paru surmené le moins du monde. Il a son âge, voilà tout, et il ne cherche pas à le dissimuler!

Le monsieur rougeaud se gonfla comme s'il allait se mettre en colère, mais il n'en fit rien et se contenta de loucher.

— Quoi qu'il en soit, dit-il, monsieur Lescale se retire, et monsieur son fils prend la suite des affaires.

— On dit que c'est un casse-cou, reprit le faux Henri IV en se donnant un air de profonde gravité.

— On dit tant de sottises! grommela dédaigneusement le monsieur horizontal.

— En tout cas, c'est un prodige, dit l'homme rougeaud, et de plus je l'ai vu de mes propres yeux rôder sous la colonnade de la Bourse.

— Si vous l'avez vu, c'est que vous y étiez vous-même! dit en ricanant le jeune homme horizontal.

Encore une fois le monsieur rougeaud se gonfla, mais il ne se mit pas en colère. Il se contenta de songer en lui-même que l'autre devait avoir une raison personnelle de défendre les Lescale. Peut-être aspirait-il à la main de la jeune héritière!

— Phu-u-u-i! siffla entre ses dents le faux Henri IV. Et il se mit à brandir le journal qu'il tenait à la main.

— Qu'est-ce que c'est? qu'est-ce que c'est? lui cria-t-on de tous les côtés.

— La maison Newman, Snapfarthing et Co, de New-York, vient de suspendre ses paiements. Une faillite de 150 millions! Ces Américains sont étonnants. Quelle faillite grandiose!

— Superbe!

— Admirable!

Le train entra en gare. Chacun tira de son côté, tout heureux et tout aise de n'avoir pas de faux placés dans la maison Newman, Snapfarthing et Co.

(La suite au prochain numéro.)

ment disposés à se prêter à tout et à prendre toute mesure pour éviter les explosions qui viendraient des leurs; mais auraient-ils l'autorité nécessaire pour les empêcher, s'ils paraissaient se trouver à l'encontre de la loi du Coran ?

La Russie a certainement pesé tout cela, et c'est ce qui doit augmenter sa patience pour laisser venir des circonstances qui ne sauraient se faire attendre.

On ne croit pas à Constantinople que l'insurrection puisse être domptée sans l'intervention des puissances, ce qui met la Turquie à leur merci. L'accord des trois empereurs est regardé comme indubitable, bien que la Russie et l'Autriche puissent paraître seules intéressées dans la partie.

L'Angleterre suit toujours et plus que jamais les errements de sa vieille politique orientale, qui n'a réussi qu'à retarder la solution et qu'à la rendre plus difficile. Le journal le *Levant-Herald* soutient encore, contre toute vraisemblance, la possibilité de l'équilibre budgétaire et du paiement des arrérages de la dette. L'attitude de ce journal depuis quelque temps est très-significative. Mais on ne comprendrait pas cependant que l'Angleterre, ne pouvant plus s'appuyer sur l'alliance française, fût sérieusement décidée à engager un conflit avec les trois empereurs. Elle pourrait créer de plus grandes complications en Orient, mais elle ne pourrait pas les faire tourner à son profit, à moins qu'elle ne finit par aboutir elle-même à une entente avec les puissances, dont elle aurait commencé par contrarier les dessein.

De toute façon, l'on s'attend à Constantinople à de graves événements et à des transformations profondes et prochaines dans l'Etat.

#### ITALIE.

Rome, 8 décembre 1875.

Dimanche dernier, la ville de Rome était dans une grande agitation. On craignait une inondation. Il pleuvait depuis quinze jours; le vent chaud du Midi, le siroco qui soufflait avait fait fondre la neige sur les montagnes, et le Tibre enflé commençait à envahir les rues de Ripetta, de l'Orso et de Fiumaca. L'église et une partie de la place du Panthéon étaient aussi inondées, et l'étiage de Ripetta marquait 43 mètres 90. Heureusement la pluie a cessé avant-hier lundi, au siroco a succédé le vent du Nord, une grande quantité de neige est tombée sur la montagne et même aux environs de Rome, comme Frascati, Albano, etc., et le Tibre est rentré dans son lit et est revenu à son niveau ordinaire.

Tout danger d'inondation a disparu et nous en avons été quittes pour la peur. Mais le péril couru a fait aussitôt penser à la célèbre commission du Tibre qui, après avoir tant décrié et calomnié le gouvernement pontifical, en est encore au même point qu'en décembre 1870 après cinq ans d'études.

Lundi dernier, une forte secousse de tremblement de terre a jeté l'alarme dans la ville de Naples et dans toutes les localités environnantes. L'épouvante a été générale. En quelques instants, les rues, les places, les églises, les cafés ont été remplis de monde.

Malgré une pluie battante, une foule énorme s'est portée au cours Victor-Emmanuel, à la place Cavour, à la place de la Municipalité, au Môle et à la place du Piébisceite.

Heureusement, rien de sinistre n'est arrivé. La panique s'est dissipée peu à peu. Avant l'aube, tout était rentré dans l'état normal, et il ne restait qu'une anxiété générale, causée par les nouvelles qu'on attendait des provinces.

Le centre du tremblement de terre n'a pas été la région du Vésuve comme on le croyait généralement, mais la région Garganica, dans la Capitanate.

Le tremblement de terre aurait duré près de quarante secondes.

La secousse a été ressentie également avec plus ou moins d'intensité dans plusieurs localités de la Basilicate; mais spécialement à Barile, où la population, se souvenant des désastres de 1854, était vivement alarmée. Des télégrammes sont aussi arrivés de Bojano, province de Molise, avec des nouvelles semblables.

Dans la terre de Labour, les localités plus particulièrement frappées sont Caiazzo, Nola, Marigliano et quelques autres villages. On croit que ces secousses annoncent une

prochaine éruption du Vésuve, d'autant plus que la nuit dernière des mugissements répétés y ont été entendus.

Le tremblement de terre s'est fait sentir à Ancône et dans les Marches.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur, Considérant que, cette année, les fêtes de Noël et du premier de l'an tombent le samedi, jour du marché ordinaire de la ville de Saumur;

Préviend le public que ces deux marchés seront avancés d'un jour et qu'ils se tiendront le vendredi 24 et le vendredi 31 décembre courant.

Saumur, le 14 décembre 1875.

Le Maire, LECOY.

Voici, en ce qui concerne le tribunal de Saumur, le texte du décret du Président de la République :

Sont nommés :

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Laval, M. Renouf-Dubreil, substitut du procureur de la République près le siège de Saumur, en remplacement de M. de Tarlé, qui est nommé substitut du procureur de la République à Angers;

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Saumur, M. Ledemée, substitut du procureur de la République près le siège de Saint-Calais, en remplacement de M. Renouf-Dubreil, qui est nommé substitut du procureur de la République à Laval.

### MUSIQUE DES SAPEURS-POMPIERS.

Dimanche prochain, 19 décembre, à huit heures du soir, la musique des Sapeurs-Pompiers de notre ville donnera, dans la salle de la Mairie, un concert à ses souscripteurs.

Nous publierons, sitôt qu'il nous aura été communiqué, le programme de cette soirée.

Le service d'hiver de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans commencera à partir du lundi 20 décembre prochain.

La Compagnie de la Vendée se propose d'établir, à partir des premiers jours de janvier, un train de nuit qui prendra à Tours, à deux heures du matin, les dépêches venant de Paris. Il en résultera, pour toutes les contrées desservies par la ligne, une avance considérable dans la distribution des dépêches.

### On lit dans l'Avenir de la Vendée :

La commission des Charentes a entendu de nouveau MM. Lemerrier et Bazaine, auxquels s'était joint M. Jenty, président du conseil d'administration de la Compagnie de la Vendée. La fusion des deux Compagnies est décidée et la Compagnie des Charentes, en possession d'un réseau de 1,500 kilomètres, va devenir la septième grande Compagnie.

MM. Lemerrier et Bazaine ont pris devant la commission, comme ils l'avaient pris devant les députés de la Vendée, l'engagement d'exécuter le raccordement de la gare au port de Luçon.

La commission a entendu également M. le ministre des travaux publics, qui a justifié dans son ensemble et dans ses parties la convention inspirée par lui. Sauf quelques détails secondaires, l'accord est complet entre le ministre et la commission.

M. Fourcand, député de la Gironde, a été nommé rapporteur à l'unanimité. Il déposera son rapport avant la fin de la semaine, et rien ne s'opposera à ce que l'Assemblée vote avant sa séparation ce projet d'une importance capitale pour nos contrées.

Nous annonçons à nos lecteurs que la belle ménagerie de M. Pezon nous quitte dès demain et qu'elle donne aujourd'hui sa dernière représentation.

Avis à ceux qui n'auraient pas encore vu la belle collection que nous offre M. Pezon. M. Pezon réunira ce soir, dans la même

cage, ses lions, ours et hyènes, et les fera travailler pour la dernière fois.

Aujourd'hui, également, clôture de la femme *Torpille*, quai de Limoges.

### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 12 décembre 1875.

Versements de 110 déposants (14 nouveaux), 8,975 fr. 25 c.

Remboursements, 9,901 fr. 60 c.

### FOURNEAU ÉCONOMIQUE

Montée du Fort, n° 44.

Le Fourneau économique, établi par la Société de Saint-Vincent-de-Paul, sera ouvert, montée du Fort, n° 44, le jeudi 16 décembre.

### Théâtre de Saumur.

Nous tenons à annoncer, dès aujourd'hui, que lundi prochain aura lieu la première représentation à Saumur de :

### LE VOYAGE EN CHINE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Labiche et Delacour, musique de François Bazin.

Cette œuvre, qui est une nouveauté pour notre scène, sera jouée par MM. Biron, Diepdalle, Descamps, G. Simon, Moreau, Duchâteau, M<sup>mes</sup> Papin, Mascart et Debleye.

Au troisième acte, DÉCOR DU NAVIRE du Grand-Théâtre d'Angers.

Vu les grands frais occasionnés par le *Voyage en Chine*, le prix des places sera légèrement augmenté.

Le spectacle commencera par *Croque-Poule*, un bon vieux vaudeville de Duvert et Lausanne.

### Faits divers.

Le froid aurait été ces jours derniers de 22 degrés au-dessous de zéro au refuge-observatoire du pic du Midi, à l'air libre. Mais, vu les mesures prises, la température serait à l'intérieur, chauffé, de 10 degrés au-dessus de zéro. Enfin, M. de Nansouty et ses compagnons seraient en excellente santé.

Vendredi, une tempête s'est déchaînée sur la côte de la Méditerranée.

Le vent soufflait avec tant de furie qu'il a failli renverser un train du soir allant vers Narbonne; des toitures de wagons ont été enlevées, les lanternes ont été éteintes, et, sur un certain parcours, une partie du convoi roulait sur un seul côté. La panique a gagné les voyageurs; pendant près d'un quart d'heure, beaucoup se sont crus perdus.

### Dernières Nouvelles.

La situation n'a pas changé; elle reste ce qu'elle était samedi, c'est-à-dire que l'accord entre les gauches, les bonapartistes et l'extrême droite est maintenu et le sera probablement jusqu'à la dernière épreuve du scrutin.

Une réunion des délégués des divers groupes de la droite a eu lieu dans la journée de dimanche à Versailles; on a délibéré longuement sur les mesures à prendre pour parvenir à former une liste de conciliation. Des tentatives de rapprochement allaient être faites auprès du groupe intransigeant légitimiste, lorsque la lettre de M. de la Rochette est venue enlever aux membres du centre droit tout espoir de conciliation.

Voici les deux nouvelles listes qui ont été distribuées à la dernière heure. Sur la liste des gauches, M. Pelletan a été remplacé, sur la demande des bonapartistes, par le baron Chaurand, de l'extrême droite.

MM. de la Bouillierie, Lucien Brun, Buffet, de Meaux, Vente, Hamille, Paris, Daru et Daguillon-Lasserve, ont été retirés de la liste des droites.

### Liste des droites.

MM.

Andelarre (marquis de), Audren de Ker-drel, Batbie, Belcastel (de), Bondy (comte de), Broglie (duc de), Carayon-Latour (de), Chabaud-Latour (général baron de), Chau-

dordy (comte de), Cisse (général de), Clapier, Decazes (duc), Delsol, Depeyre, Dompierre d'Hornoy (amiral de), Dupanloup (Mgr), Ernoul, Germonière (de la), Gontault-Biron (vicomte de), Grivart, Hespel (comte de), Juigné (marquis de), Kéridec (de), La-combe (de), Larcy (baron de), La Roche-Aimon (marquis de), La Rochefoucauld-Bissaccia (duc de), Lefèvre-Pontalis (Antonin), Mathieu-Bodet, Monneraye (comte de la), Montaignac (amiral de), Montlaur (marquis de), Peltreau - Villeneuve, Piou, Raudot, Riant, Rodez-Bénavent (vicomte de), Saint-Victor (de), Saisset (amiral), Sugny (de), Tailhand, Wallon, Witt (de).

### Liste des gauches.

MM.

Adam (Edmond), Barni, Bérenger, Bertaud, Billot (général), Brelay, Calmon, Carnot (père), Cazot, Chaurand (baron), Corbon, Crémieux (A.), Denfert-Rochereau (colonel), Denormandie, Douhet (comte de), Fourcand, Gaultier de Rumilly, Gouin, Jaurès (amiral), Lafayette (Oscar de), Lanfrey, Laurent-Pichat, Lavergne (Léonce de), Lepetit, Le Royer, Letellier-Valazé (général), Litré, Lorgeril (vicomte de), Luro, Maguin, Morin (Paul), Parent, Peyrat, Pressensé (de), Rampont (Yvonne), Saisy (Hervé de), Schérer (Edmond), Scheurer-Kestner, Schœlcher, Simon (Jules), Testelin, Tocqueville (de), Tribert.

On assurait hier dans les couloirs que le maréchal a fait sonder M. d'Audiffret-Pasquier pour le cas où M. Buffet se retirerait. M. d'Audiffret-Pasquier aurait refusé.

### PROCÈS CASSAGNAC.

MM. de Cassagnac, Tarbé des Sablons et Piel ont été acquittés sur toutes les questions qui avaient été posées au jury par le président des assises, au sujet de la publication du discours de Belleville.

Pour les articles non signés : P. GODDET.

### Bulletin Financier.

Paris, 13 décembre.

Nous retrouvons la bourse à peu près au même point que samedi. Le 5/0 était resté à 403,90; il est actuellement à 403,95, mais sans grandes affaires.

Le 3/0 a regagné 1/2 cent. 1/2 et a vu se conclure beaucoup de marchés. Il était très-ferme en clôture à 66,40.

Reprise de 5 cent. sur l'Italien qui, dans la journée de samedi, a perdu 17 cent. 1/2. On le cote actuellement 72,35.

Le Turc fait toujours 24,65; mais, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, il est probable qu'une reprise se dessinera fin décembre ou commencement de janvier. Nous renouvelons à nos abonnés la recommandation de se tenir en garde contre ce mouvement que nous regardons d'avance comme factice.

Le Crédit mobilier, que nous avons laissé à 205, est en ce moment très-demandé à 213,75. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que nous n'avons cessé de recommander cette valeur comme une de celles qui ont le plus d'avenir, et que les faits commentent à nous donner raison.

Les chemins de fer ne suivent pas les variations des autres valeurs, et leur fermeté est toujours aussi grande. On a coté aujourd'hui : Est, 563,75; Paris-Lyon-Méd., 962,50; Midi, 723,75; Nord, 4,202,50; Orléans, 992,50; Orléans à Châlons (annuités), 508,75; Ouest, 620; Charentes (tout payé), 335.

La Compagnie parisienne du Gaz maintient ses cours, et faisait aujourd'hui en clôture 4,060.

Le Mobilier espagnol, que nous avons un peu perdu de vue depuis quelque temps, a gardé son cours de 700, auquel nous l'avons laissé, et fait facilement 708. Rien n'indique cependant qu'il doive s'élever plus haut.

La Banque de Paris est à 4,092,50.

Le Banque ottomane fait 458,75.

Extérieure espagnole, 17 13/16; Intérieure, 15 13/16.

Le succès réel obtenu par l'*Opinion* a décidé l'administration de ce journal républicain à s'imposer de nouveaux sacrifices.

Au lieu de se borner à donner un supplément les jours de Chambre, l'*Opinion* offre à ses abonnés, tous les jours non fériés :

DEUX JOURNAUX pour le prix D'UN SEUL.

Le journal de quatre pages contient :

1° Des télégrammes spéciaux, pour lesquels aucune dépense n'est épargnée : On a pu lire dans l'*Opinion* les discours prononcés par M. Thiers à Arcachon, transmis *in extenso* par le télégraphe ;

le récit de l'inauguration du monument de Mars-la-Tour, celui de l'inauguration de la Faculté de droit de Lyon, celui des funérailles de Carpeaux à Valenciennes, de M. Schneider au Creuzot, etc., etc. — En un mot, le télégraphe est devenu le principal collaborateur de l'Opinion;

2° Une partie politique des mieux renseignées, grâce au concours de nombreux députés républicains; Compte rendu analytique officiel de l'Assemblée, etc.

3° Des correspondances de l'étranger plus nombreuses que dans tout autre journal;

4° Une partie littéraire, ouverte à tous les talents: MM. Alexandre Dumas et Jules Favre viennent d'inaugurer la série des articles de haute littérature que publiera successivement l'Opinion;

5° Une partie scientifique fort remarquable;

6° Une partie financière et commerciale analogue à celle des grands journaux anglais.

Le supplément de deux pages contient:

1° Des articles d'actualité, demandés successivement aux plumes les plus renommées;

2° Des échos de Paris, nouvelles du sport, nouvelles de province et de l'étranger; jusqu'aux plus modestes faits divers; toutes les informations du supplément sont recueillies spécialement pour l'Opinion;

3° Une chronique judiciaire parisienne, et, quand il y a lieu, des comptes rendus télégraphiques des grands procès de province et de l'étranger;

4° Un roman-feuilleton toujours inédit, choisi avec le plus grand soin.

Le prix de l'abonnement reste fixé à 16 fr. par trimestre. — Envoi d'un numéro-spécimen à toute personne qui en fait la demande à l'administrateur,

5, rue Coq-Héron, Paris.

# L'UNION

COMPAGNIE D'ASSURANCES

SUR LA VIE HUMAINE

Autorisée par ordonnance royale du 21 juin 1829

15, rue de la Banque, 15, Paris.

Capital de garantie et fonds placés:

TRENTE-HUIT MILLIONS DE FRANCS

ASSURANCES DE CAPITAUX

Payables après décès, permettant au père de famille de laisser un capital à ses héritiers.

ASSURANCES MIXTES

Profitant aux ayant-droit de l'assuré, s'il meurt, ou à lui-même, s'il vit à une époque déterminée.

PARTICIPATION

Des assurés dans les bénéfices à raison de CINQUANTE POUR CENT.

DOTS POUR LES ENFANTS

Dont le capital fixé d'avance est payable à un âge donné.

RENTES VIAGÈRES

Immédiates ou différées, sur une ou plusieurs têtes, aux taux les plus avantageux.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

Avec un capital de garantie distinct de QUINZE MILLIONS.

La Compagnie est représentée, à SAUMUR, par M. HUMET.

## CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (14<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C<sup>e</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

### Marché de Saumur du 11 décembre.

Froment (F <sup>h</sup> ) 77 k. 19 20	Huile chene. 50	—
2 <sup>e</sup> qualité. 74 18 45	Huile de lin. 50	—
Seigle. 65 11 75	Graine trèfle 50	65
Orge. 65 11 75	— luzerne 50	—
Avoine h. bar. 50 11 50	Foin (h. bar.) 780	120
Fèves. 75 17	— Luzerne — 780	110
Pois blancs. 80 35	Paille — 780	65
— rouges. 80 26	Amandes. 50	—
Graine de lin. 70	Cire jaune. 50	250
Farine, culas. 157	Chanvres 1 <sup>re</sup> qualité (52 k. 500)	58
Colza. 63	— 2 <sup>e</sup> — — —	50
Chenevis. 50 24	— 3 <sup>e</sup> — — —	45
Huile de noix. 50 75	— — — — —	—

### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1875. 1 <sup>re</sup> qualité	à	à
Id. 2 <sup>e</sup> id.	à	65
Ordin., envir. de Saumur 1875. 1 <sup>re</sup> id.	à	55
Id. 1875. 2 <sup>e</sup> id.	à	45
Saint-Léger et environs 1875. 1 <sup>re</sup> id.	à	55
Id. 2 <sup>e</sup> id.	à	45
Le Puy-N.-D. et environs 1875. 1 <sup>re</sup> id.	à	48
Id. 2 <sup>e</sup> id.	à	40
La Tienne. 1874. 1 <sup>re</sup> id.	à	35

ROUGES (2 hect. 30).	
Souzay et environs, 1874	1 <sup>re</sup> qualité
Champigny, 1874	1 <sup>re</sup> id.
Id. 1874	2 <sup>e</sup> id.
Id.	3 <sup>e</sup> id.
Varrains, 1875	1 <sup>re</sup> qualité
Varrains, 1875	2 <sup>e</sup> id.
Bourgueil, 1875	1 <sup>re</sup> id.
Id. 1874	2 <sup>e</sup> id.
Id.	3 <sup>e</sup> id.
Restigné	1 <sup>re</sup> id.
Chinon, 1875	1 <sup>re</sup> id.
Id. 1874	2 <sup>e</sup> id.
Id.	3 <sup>e</sup> id.

## CHEMIN DE FER DE POITIERS

### Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers

6 heures 10 minutes du matin.

11 — 30 — — — —

1 — 40 — — — —

7 — 40 — — — —

Départs de Poitiers pour Saumur :

6 heures — minutes du matin.

10 — 30 — — — —

12 — 30 — — — —

6 — 40 — — — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 13 DÉCEMBRE 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3% jouissance décembre. . . . .	66	45	15	Soc. gén. de Crédit industriel et	740			Canal de Suez, jouiss. Janv. 70.	737	50	25
4 1/2% jouiss. septembre. . . . .	96		25	com. 125 fr. p. j. nov. . . . .	212	50		Crédit Mobilier. . . . .	702	50	15
5% jouiss. novembre. . . . .	103	90	05	Crédit foncier d'Autriche. . . . .	510			Société autrichienne. j. Janv. . . . .	660	10	
Obligations du Trésor, 1. payé. . . . .	483	75		Charentes, 400 fr. p. j. août. . . . .	335		2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857 . . . . .	231	75		Est, jouissance nov. . . . .	563	75	1 25	Orléans. . . . .	324		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 . . . . .	490			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov. . . . .	960			Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	318	75	
— 1865, 4% . . . . .	505		5	Midi, jouissance juillet. . . . .	723	75	5	Est. . . . .	310		
— 1869, 3% . . . . .	357	50		Nord, jouissance juillet. . . . .	1202	50	2 50	Nord. . . . .	324	75	
— 1871, 2% . . . . .	340		2 50	Orléans, jouissance octobre. . . . .	992	50	2 50	Ouest. . . . .	318	50	
— 1875, 4% . . . . .	465		25	Ouest, jouissance juillet, 65. . . . .	620			Midi. . . . .	315		
Banque de France, j. juillet. . . . .	3900		20	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill. . . . .	1060		10	Deux-Charentes. . . . .	292		
Comptoir d'escompte, j. août. . . . .	620			Compagnie parisienne du Gaz. . . . .	27		75	Vendée. . . . .	245	50	
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill. . . . .	500			Société Immobilière, j. Janv. . . . .	330		2 50	Canal de Suez. . . . .	517	50	
Crédit Foncier colonial, 250 fr. . . . .	370			C. gén. Transatlantique, j. juill. . . . .	330		2 50				
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p. . . . .	912	50	2 50								

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

### GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 3 mai 1875).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.

6 — 45 — — — — (s'arrête à Angers) omnibus.

9 — 1 — — — — — — — — omnibus.

1 — 33 — — — — — — — — omnibus.

4 — 12 — — — — — — — — express omnibus.

7 — 23 — — — — — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 4 minutes du matin, omnibus-mixte.

8 — 30 — — — — — — — — omnibus.

9 — 50 — — — — — — — — express.

12 — 38 — — — — — — — — soir, omnibus.

4 — 44 — — — — — — — — omnibus.

10 — 28 — — — — — — — — express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 43.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE.

Avec jouissance de suite.

1<sup>o</sup> Très-belle maison de campagne, dite les **Tourelles**, au canton de la Croix-Cassée, commune de Villebernier, à un kilomètre de Saumur: onze chambres, remise, écurie, maison de jardinier et jardin de 48 ares.

2<sup>o</sup> Maison, à Saumur, quartier de Nantilly, rue du Presbytère, n° 1 et 3: onze pièces, remise, écurie, caves en roc et deux jardins; gaz et eau de la ville.

3<sup>o</sup> Très-grande et belle cave en roc, place de Nantilly, ayant son entrée près le presbytère.

4<sup>o</sup> Autre maison, à Saumur, place de Nantilly, n° 5, et rue du Presbytère, n° 2; belle cave en roc, jardin.

S'adresser à M. CHRISTIANI, négociant à Saumur, rue du Presbytère, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (492)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

AU DÉTAIL.

### UNE MAISON A CHAMPIGNY

Joignant M. Roy,

Et cinq hectares environ de vignes, terres et bois taillis, situés, pour la plus grande partie, sur la commune de Souzay, puis sur Parnay et Saint-Cyr.

Pour les détails, voir les placards affichés.

S'adresser, pour traiter, à M. TA-VEAU, géomètre-expert à Bagneux, ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (561)

### MAISON

A LOUER S'adresser à M. RIVAUD. (590)

### A VENDRE

### UNE BELLE CALÈCHE

S'adresser au bureau du journal.

## BACCALAUREAT

### INSTITUTION CHEVALLIER

65, RUE DU CARDINAL-LEMOINE, 65, A PARIS.

Dans la session d'octobre-novembre 1875, l'**Institution Chevallier** a eu 54 élèves reçus aux divers baccalauréats. Ce sont:

Dans les sciences: MM. Bert, Chaveriat, Cottignies, Couriot, Delacourt, Delaux, D-mouy, Dubief, Gellé, Goutenoire, Imbert, Jehenne, Juvigny, Lhote, Mangin, Marly de Bernage, Massard, Meunier, Mougéot, Nicolas, Ondin, Portulier, Robert, Salomon, Solaire, Turquet.

Dans les lettres: MM. Bert, Boinet, Bouchotte, Brisson, Cantacoène (Constantin), Cardot, Chantereau, Coste, Delaby, Delor, Fleury, Gallier-Boissière, Godefroy, Goguet, Guilouet, Huard, Jacquet, Jeanpierre, Letort, Maindron, Molin, Morin, Patenôtre, Prevost, Rebours, Teyssendier, Villette, Wateau.

Cours préparatoires aux divers baccalauréats pour les sessions d'avril et de juillet-août.

BACCALAUREAT ÈS-LETTRES. Trois cours distincts: 1<sup>o</sup> pour le baccalauréat ès-lettres complet; 2<sup>o</sup> pour le scindé (1<sup>re</sup> partie); 3<sup>o</sup> pour le scindé (2<sup>e</sup> partie).

Dans l'intérêt des élèves arriérés dans leurs études, l'**Institution Chevallier** a organisé des cours élémentaires, dans lesquels ces élèves trouveront tous les secours nécessaires pour se préparer le plus rapidement possible à suivre utilement les cours supérieurs du baccalauréat ès-lettres ou ès-sciences.

COURS PRÉPARATOIRE A L'ÉCOLE DE SAINT-CYR. Sur cinq élèves déclarés admissibles en 1875, quatre ont été reçus définitivement. Ce sont: MM. Clément (reçu le 8), Duponchel, Gay-Lussac et Rédier (Camille).

Pour répondre à la confiance des familles, et en raison du développement qu'a pris l'**Institution**, M. Chevallier vient d'associer à son œuvre M. RÉGIS GROUSSET, ancien professeur de mathématiques à l'institution Barbet et à l'école préparatoire de Sainte-Barbe.

M. Grousset sera spécialement chargé de la direction de l'enseignement scientifique.

Nota. — Le TABLEAU DES COURS qui se font dans la maison est envoyé

avec le prospectus franco, par la poste, à toute personne qui en fait la demande. (601)

MACHINES A TONDRE LES CHEVAUX Des meilleurs systèmes connus RÉPARATIONS ET REPASSAGES Au lapidaire, nouvellement inventé. Chez M<sup>me</sup> veuve LARDEUX, rue Saint-Jean, 43.

Beau choix de Coutellerie fine et Services de table complets.

ON AURAIT BESOIN D'UN LOCAL pour emmagasiner des avoines. S'adresser aux magasins à fourrages. (605)

OFFRE D'AGENCE Dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an, sans rien changer à ses habitudes. S'adresser franco à M. SANGLARD, 14, rue Ramboteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants. (442)

PAS CAPITALISTE ne voudra perdre l'occasion de se procurer gratuitement le Manuel des Capitalistes, contenant des renseignements détaillés sur toutes les Sociétés par actions. Magnifique volume de 400 pages in-8<sup>o</sup> donné en prime par le **Moniteur de la Banque**, 52 N<sup>o</sup> par an, pour 4 fr. Envoi d'un N<sup>o</sup> gratuit sur demande, 7, rue Lafayette, Paris. (545)

## RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

# ALMANACH

## MAGASIN PITTORESQUE

POUR 1876

Aucune des gravures ni aucun des articles n'ont été publiés dans le MAGASIN PITTORESQUE.

PRIX, pour Paris, 50 cent., — franco par la poste, 75 cent.

On peut se procurer dès aujourd'hui les Almanachs de 1851 à 1876: Séparément, en une brochure de 64 pages, ornée d'un très-grand nombre de vignettes imprimées sur très-beau papier avec le même soin que celles du Magasin pittoresque;

Ou réunis en collection, par volumes contenant le nombre d'Almanachs désigné par les acheteurs.

Les Almanachs réunis en volumes se paient également 50 centimes chacun, et franco par la poste, 75 centimes.

Aux Bureaux, quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA

## SAVONNERIE DES CHATELLIERS PRÈS RAMBOUILLET

An capital de 650,000 fr. Siège social: 44, rue de Provence, Paris.

Marque de fabrique B.-D. — Médaille de mérite. Vienne 1875.

Savon B.-D. à l'Amer de Bouff, breveté s. g. d. g. Sans pareil pour lainages, soieries, étoffes de couleur.

Chez les principaux Epiciers de province.

## SAVON BALSAMIQUE B.-D. BREVETÉ S. G. D. G. AU GOUDRON DE NORWEGE

Son usage pour la toilette prévient et guérit toutes affections de la peau.

Chez les principaux Pharmaciens et Herboristes des Départements.

Dépôt central: 28, rue des Halles, 28. PARIS.

EXIGER LA MARQUE B.-D.

## EAU DENTIFRICE

DU CHIMISTE GOULARD,

Recommandée par les célébrités médicales.

Ce dentifrice a la vertu de conserver les dents, les émailler, les raffermir et les fortifier, les entretenir saines et blanches, en arrêter les douleurs et la carie, détruire la mauvaise haleine, revivifier les gencives pâles, molles, saignantes, gonflées, guérir les dents déchaussées, soulager les personnes prédisposées au scorbut, et tenir la bouche dans un état de fraîcheur continuelle, en procurant à l'haleine une odeur soave et des plus agréables.

Prix du flacon: 5 fr., 3 fr., 1 fr. 75.

Dépôt général, à Paris, rue de l'Entrepôt, 5.

A SAUMUR, chez HENRI MACHET, coiffeur, rue d'Orléans.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.